

Date : 15 avril 2015 – 09 h 05
Source : Centre Presse

Le vent dans le dos pour le Sud Vienne et son parc éolien

Les élus ont inauguré le plus grand parc éolien de la région Poitou-Charentes. Douze machines qui alimenteront plus de 25.000 habitants.

Les élus, la préfète de Région et le président du directoire de Sergies ont inauguré, hier, le parc de 12 machines qui économisera 17.000 tonnes de CO2 par an.
Photo Patrick Lavaud

Dix ans. Du lancement des études par la société Valorem à la mise en service, en juin 2014. Le plus grand parc éolien du Poitou-Charentes souffle dans le Sud Vienne, le Civraisien. Propriété de Sergies, (Société d'économie mixte locale), qui a déboursé 35 M€, les douze machines Vestas (constructeur Danois) produiront quelque 53 GWh par an soit l'équivalent de la consommation annuelle moyenne de 26.500 habitants hors chauffage.



"Une conception incitative, pas punitive"

La société compte déjà deux parcs éoliens dont le Rochereau, 170.000 m2 de panneaux photovoltaïques exploités en toiture et au sol, des participations dans des sites de méthanisation agricole notamment. Dans le Sud Vienne, les appareils sont implantés sur quatre communes, Voulême, Saint-Gaudent, Saint-Macoux, Lizant. Un petit trésor de guerre en ces temps de restriction pour la communauté de communes des pays civraisien et charlois qui récupéreront 160.000 euros, somme reversée en fonction des implications des communes dans ce projet et au titre de la solidarité. 80.000 euros tomberont dans l'escarcelle du département.

Le président de la communauté de communes et conseiller départemental, M. Geoffroy, a souligné l'importance à soutenir ce type de projet à condition de respecter le paysage. Le parc éolien du Civraisien a été conçu dans cette optique, « *en harmonie* ». Les éoliennes sont réunies les unes aux autres par un câble enterré. « *Ce sont les énergies de la paix* », pour Georges Stupar, vice-président du conseil régional, chargé de la maîtrise de l'énergie et du développement des énergies renouvelables. Son président, Jean-François Macaire, a rappelé que la Région était pionnière dans ce domaine avec la politique amorcée par son prédécesseur, Ségolène Royal et poursuivie par lui. Le président a annoncé l'ouverture, en septembre prochain, à Montmorillon d'un BTS de technicien supérieur de maintenance des éoliennes. Trois autres formations identiques seulement existent en France. Le député PS Jean-Michel Clément s'est félicité de cette installation et de cette loi de transition énergétique: « *C'est une conception incitative, pas punitive* a-t-il

commenté. *Elle est urgente pour 80% des Français* ». Et de surcroît, elle peut rapporter gros: 100.000 emplois à la clé. La préfète de région a souligné « *l'enjeu sociétal* » et encouragé chaque citoyen à faire un geste dans ce sens-là: « *Quand il y a la volonté, il y a le chemin.* »